

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Les archives font l'homme ? Le rapport de fin de mission de Félix Éboué en Guadeloupe (1938)

Hélène Servant

Numéro 143-144, janvier-avril-mai-août 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1040684ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1040684ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Servant, H. (2006). Les archives font l'homme ? Le rapport de fin de mission de Félix Éboué en Guadeloupe (1938). *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (143-144), 7-27. <https://doi.org/10.7202/1040684ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Les archives font l'homme ?

Le rapport de fin de mission de Félix Éboué en Guadeloupe (1938)

Hélène Servant
Conservateur en chef du Patrimoine
Directrice des archives départementales de la Guadeloupe

En 1979, Jean Delay publiait, sous le joli titre d'*Avant mémoire*, le récit de l'histoire de ses ancêtres : il s'était fixé comme limite chronologique la fin du XIX^e siècle, c'est-à-dire l'époque à partir de laquelle des traces du passé familial subsistaient : lettres, photographies..., tous éléments d'une mémoire tangible. Pour mener sa quête, il avait largement moissonné les archives, publiques et privées, conservées au Centre historique des archives nationales.

Se livrer à une telle quête avec le personnage de Félix Éboué s'avère autrement difficile, et ce, pour plusieurs raisons. Paradoxalement, bien que personnage public, l'administrateur colonial Éboué n'a laissé que peu d'archives de son activité ; du moins celles-ci ont-elles été très mal conservées. L'historien Brian Weinstein, auteur en 1970 d'une magistrale biographie de Félix Éboué¹ évoque à plusieurs reprises les « archives Éboué », mention qui évoquerait un fonds d'archives privées : mais où se trouvaient-elles conservées, la famille n'en n'ayant gardé qu'une infime partie ? C'est tout le mérite d'Isabelle Dion², conservateur

1. WEINSTEIN (Brian), *Félix Éboué*, 1970.

2. Je remercie I. Dion de m'avoir aimablement communiqué le texte de sa communication dans lequel elle évoque le véritable parcours du combattant

en chef du patrimoine au Centre des archives d’Outre-mer et commissaire de l’exposition organisée à Paris en 2004 pour le 60^e anniversaire de la mort de Félix Éboué, que d’être parvenue à retrouver ces documents, déposés à la fondation Charles de Gaulle¹. Cette riche documentation, constituée en grande partie de papiers publics, permet de mieux cerner la personnalité du gouverneur. Elle vient en tout cas compléter très heureusement, pour la partie guadeloupéenne de sa carrière, les archives conservées aux Archives départementales de ce département.

C’est en 1978 que la préfecture de la Guadeloupe a versé à ce service une centaine de cartons provenant du cabinet des gouverneurs et des premiers préfets. Cet important versement² se composait de plusieurs centaines de dossiers, de taille variable, portant sur des sujets très divers et couvrant une période chronologique allant des environs de 1900 à 1955. De cet ensemble on peut extraire une dizaine de boîtes relatives à la période Éboué. D’autres dossiers, formés à la même époque dans les services du gouvernement, ont fait par ailleurs l’objet de versements antérieurs. C’est dire la grande dispersion de la documentation, sans compter les pertes et destructions, ni les dossiers emportés par le gouverneur lui-même à la fin de sa mission, qui constituent précisément la part guadeloupéenne des archives de la Fondation de Gaulle.

Les papiers des hommes politiques et des hauts administrateurs ont toujours constitué un casse-tête pour les archivistes, tant la frontière entre l’activité publique et le domaine privé s’avère ténue. Les « producteurs » eux-mêmes ont bien souvent du mal à faire la distinction. Richelieu fut le premier homme d’État à demander à ses collaborateurs qu’ils laissent, en quittant leur charge, leurs dossiers à leur successeur, dans le souci d’assurer la continuité administrative des affaires publiques...

qui fut le sien, d’Aix-en-Provence à Paris en passant par le Cher, pour retrouver les archives de F. Éboué.

1. L’inventaire de ces archives a été établi en juin 2004 par G. Papazoglou, sous la direction de Philippe Oulmont, que je remercie chaleureusement de me l’avoir communiqué. Ayant examiné les cartons lors d’un séjour à Paris en décembre 2004, j’ai pu constater qu’il s’agissait à l’évidence des documents originaux emportés par le gouverneur à son départ de Guadeloupe.

2. Ce versement est actuellement conservé aux Archives départementales de la Guadeloupe (ADG) sous la cote : Série continue (SC) 6191-6308.

mais il légua tous ses papiers à sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, qui s'empessa d'en détruire une partie, par mesure de précaution !

Rien de tel, heureusement, chez Félix Éboué : s'il a emporté avec lui des dossiers, c'était précisément dans le souci de poursuivre, au-delà du changement géographique, l'œuvre entreprise localement ; dans le dessein aussi de préparer sa défense, puisque son départ correspondait plus ou moins à une sanction ou un désaveu. Laissé sans affectation précise à Paris pendant plusieurs mois, il mit à loisir ce repos forcé pour dresser le bilan de ses deux années en Guadeloupe et tracer de la colonie et de ses politiques un portrait sans complaisance.

À son arrivée en Guadeloupe, Éboué est un homme mûr, que ses années africaines ont aguéri ; une première expérience antillaise en Martinique (1932-1934) en tant que secrétaire général du gouverneur lui a permis de mesurer à la fois la parenté et la distance qui séparent les deux univers coloniaux. Il n'ignore pas, en arrivant en Guadeloupe, la difficulté de sa mission, que d'autres communications mettront en relief¹.

Sans m'attarder sur l'analyse historico-politique de l'action de Félix Éboué, j'ai choisi ici de mettre en valeur l'aspect proprement archivistique de la documentation qui subsiste de lui aux Archives départementales de la Guadeloupe. Dans une première partie, je m'attacherai donc à décrire le contenu des quelques cartons qui y sont conservés à ce jour, pour me consacrer, dans une deuxième partie, à l'étude d'un document précis : le rapport de fin de mission du gouverneur, dans ce qu'il nous livre de sa personnalité.

PRÉSENTATION DES DOCUMENTS

La dizaine de cartons de l'époque Éboué² recouvre l'action du gouverneur à la Guadeloupe telle qu'on la connaît aujourd'hui dans ses grands traits : tous les dossiers correspondent à son activité durant ses 21 mois de présence. On ne s'étonnera donc pas d'y voir privilégiés les aspects sociaux et politiques. Mais l'activité économique y apparaît également, ainsi que des sujets plus anecdotiques comme le choix d'une Miss Guadeloupe pour

1. Voir notamment les textes d'A. Buffon, R. Béléus et B. Fricoteaux.

2. ADG, SC 6218, 6284-6294. Soit environ 1,5 mètre linéaire de documents.

représenter l'île à l'exposition coloniale de 1937 à Paris !¹ Parmi les thèmes principaux, retenons ceux-ci :

- élections : municipales (Saint-Louis de Marie-Galante, 1936), cantonales (1937) ;
- discours d'inauguration des sessions du Conseil général : les rapports des différents chefs de service utilisés pour la rédaction donnent une vision sectorielle de l'activité générale de la Guadeloupe ;
- relations avec Maurice Satineau : conflit de Sainte-Anne, journal *La Voix du peuple* ;
- conflit avec la chambre de commerce de Pointe-à-Pitre ;
- visites du gouverneur dans les communes : Moule, Désirade ;
- application des lois sociales de 1936 : congés payés, semaine de 40 heures ;
- conflits sociaux : grèves des dockers, usine Darboussier et protocoles d'arbitrage signés par Éboué ;
- affaires diverses : réclamation d'honoraires par Ali Tur ; cyclones ; historique de la gendarmerie ; rapport sur l'état des archives, etc.

Ces dossiers, dont la brève énumération qui précède donne une idée, sont hélas dans un état sanitaire médiocre, conséquence de leur mauvaise conservation dans les locaux de la préfecture. Certains portent des traces d'eau, quelques documents sont irrécupérables ou illisibles. Néanmoins, la partie utilisable, complétée par les documents conservés à la Fondation de Gaulle, ouvre de vastes perspectives à la recherche.

On complètera ce rapide survol en accordant une mention spéciale à une liasse constituée de 35 discours, en version manuscrite et/ou dactylographiée, prononcés entre octobre 1936 et juillet 1938, soit quasiment du premier au dernier jour des fonctions officielles de Félix Éboué². Lui-même d'ailleurs déclarait en guise de boutade : « Jamais, de toute ma vie, je n'ai prononcé autant de discours que dans ce pays... »³ Certains ont par la suite été imprimés par l'Imprimerie officielle. Le premier texte concerne l'allocution prononcée par Félix Éboué à son

1. ADG, SC 6291, d. n°19.

2. ADG, SC 6293. Une édition commentée de ces discours est en préparation par René Bélénus. Elle sera publiée en 2007 par le Conseil général de la Guadeloupe.

3. LA ROCHE (Jean de), *Le gouverneur général Félix Éboué, 1884-1944*, Hachette, 1957, p. 94.

arrivée dans la colonie. Il a été rédigé sur du papier à en-tête de la Compagnie générale transatlantique, c'est-à-dire élaboré pendant la traversée. Conçu comme un message à la population, il donne le ton et annonce l'esprit dans lequel Éboué s'apprête à prendre ses fonctions. Ensuite, les discours s'enchaînent, ponctuant les déplacements du gouverneur et permettant de reconstituer son itinéraire presque au jour le jour : ils prouvent à ceux qui en auraient douté combien c'était un homme de terrain.

Au travers de ces textes se révèle peu à peu une pensée – une philosophie ? – sociale, plus que politique. L'homme est peu attiré par les luttes de partis, les étiquettes, les stratégies de conquête du pouvoir. En revanche, sa sympathie va à l'humain, aux humains, à ces êtres qui constituent le tissu social de la Guadeloupe. S'il n'approuve pas toujours leurs choix, leur comportement, il tente du moins de les comprendre et toute son action médiatrice vise à rétablir le calme et la concorde, dans le respect des parties en lutte, sans que jamais la satisfaction de l'une se paye de l'humiliation de l'autre. À l'inverse, il abhorre la mauvaise foi, le mensonge, la manipulation politique qui, d'une certaine manière, le laissent sans défense : n'usant pas de ces armes, il ignore la parade à leur apporter. Encore nous manque-t-il (forcément) les allocutions improvisées, les harangues sur le vif, qui parachèveraient le portrait.

Le choix des destinataires corrobore le dessein universaliste du message délivré. Félix Éboué parle partout et à tous : aux assemblées élues (sessions du Conseil général, municipalités à l'occasion de visites ou de fêtes patronales) ; aux acteurs économiques (discours d'encouragement à l'agriculture aux coopératives bananières) ; aux partenaires sociaux (planteurs et ouvriers agricoles, dockers) ; aux catégories sociales (fonctionnaires, auxquels il déclare : « je suis le premier fonctionnaire de l'île »¹, Union départementale du rassemblement des travailleurs) ; à la Fédération mutualiste (où il développe son grand dessein en faveur de la santé publique) ; aux Anciens combattants (symbole très fort du lien indéfectible avec la mère Patrie) ; à la jeunesse, qui représente l'avenir (le fameux « Jouez le jeu » qui lui reste indéfectiblement lié²)...

1. Discours d'ouverture lors du congrès des fonctionnaires de la Guadeloupe, 12 septembre 1937.

2. Discours prononcé le 1^{er} juillet 1937 lors de la remise des prix en fin d'année au lycée Carnot de Pointe-à-Pitre.

Le gouverneur Éboué ne dédaigne pas non plus les prises de parole lors de réunions plus intimes, à l'occasion de cérémonies protocolaires : départs en retraite, remises de décoration¹. Certes, l'exercice fait partie de la charge, mais il y a la manière de le faire. Or, chacune de ces réunions lui fournit l'occasion d'exprimer en 10 à 12 pages les valeurs auxquelles il croit : l'Homme, le Travail, l'Union, le Respect de l'Autre, le Progrès. Ce *credo* ne lui appartient pas en propre, c'est celui de la III^e République, laïque, positiviste, franc-maçonne, sociale (plutôt que socialiste), mettant son espoir en l'Homme plus qu'en Dieu, idéal qu'il incarne parfaitement.

LE RAPPORT DE FIN DE MISSION D'ÉBOUÉ

Parmi les documents figure également le rapport de fin de mission d'Éboué, établi en juillet 1938 au moment où il quitte ses fonctions. C'est sur ce document que je vais m'attarder plus longuement, pour tenter de dégager la personnalité du gouverneur et ses conceptions de la charge qui lui a été confiée.

Il s'agit d'un texte dactylographié de 79 pages, sans conclusion : on peut donc penser qu'il s'agit d'un projet plus que du rapport définitif. Le plan annoncé est académique et sans surprise : introduction faisant l'état des lieux à l'arrivée d'Éboué, puis action du gouverneur au long de ses 21 mois d'activité, subdivisée en 7 chapitres. Dans la pratique, les deux parties se bousculent², l'introduction dresse déjà des bilans. Longue de 20 pages, elle se présente surtout comme un apologue et tend à démontrer combien, face à d'énormes difficultés, le gouverneur a toujours su tirer son épingle du jeu. La deuxième partie est plus posée, plus chiffrée aussi. Le style est administratif : tout est écrit à la 3^e personne et au passé composé. Une seule partie est au présent, celle consacrée à la politique en faveur du sport qui, de ce fait, prend une tonalité plus vivante

1. 9 des 35 discours formant la liasse ont été prononcés à l'occasion de remises de la Légion d'honneur, et 1 à l'occasion des obsèques du maire et conseiller général du Moule, E. Tourmarel.

2. Le rapport dans sa première partie s'appuie sur de nombreuses références d'archives : dépêches ministérielles, câbles, lettres, dossiers. Ces références coïncident parfaitement avec le contenu de la boîte n°11 tel que décrit dans l'inventaire du fonds Éboué conservé à la fondation Charles de Gaulle dressé par G. Papazoglou.

et plus vibrante. On retrouve la passion d'Éboué pour ce domaine.

On trouve quelques leitmotive, en particulier celui de « jacquerie » qu'il a su éviter de justesse grâce à sa diplomatie. Il s'appuie aussi volontiers sur les instructions du ministère qui ont toujours guidé son action et qu'il a appliquées fidèlement sans jamais les outrepasser. Enfin, il rappelle les principes constants qui l'ont inspiré et dont l'énumération sonne comme une devise : neutralité (politique), équité, justice sociale.

1. *L'état des lieux (Introduction, p. 1-22)*

Le rapport s'ouvre sur le rappel des incidents sanglants survenus en septembre 1936 à Saint-Louis de Marie-Galante lors des élections municipales, alors que le gouverneur Bouge était encore en fonction : ce dernier est d'ailleurs implicitement accusé d'avoir fait tirer sur la foule par la gendarmerie. Éboué arrive avec mission « de ramener le calme, de procéder aux élections dans la plus stricte neutralité, d'appliquer les lois sociales dans l'ordre, et d'une façon générale, d'éviter par tous les moyens une nouvelle effusion de sang » (p. 2). Mission impossible ? En tout cas, le sens du rapport est donné : le nouveau gouverneur se doit d'être un homme providentiel, une sorte de « Zorro ».

Or, rien ne l'y aide, à commencer par sa situation personnelle : « le gouverneur Éboué n'était qu'administrateur en chef et gouverneur intérimaire » (p. 3) Sous-entendu, il n'avait pas les pleins pouvoirs, il manquait de légitimité. Investi d'une mission périlleuse, on lui lie d'emblée les mains. Ce constat – ce reproche ? – constitue aussi un coup de griffe à son administration qui ne s'est jamais empressée de favoriser sa carrière : on sait que c'était chez lui un souci récurrent. Sans jamais invoquer le problème racial, on peut se demander dans quelle mesure il n'est pas en filigrane dans tout son rapport. D'une certaine manière, le gouvernement l'aurait envoyé au front (sans mauvais jeu de mots), sur la base d'un coup de poker : ou bien il réussissait, et le gouvernement pouvait alors mettre en avant son esprit d'ouverture et montrer combien la République donnait sa chance à tous les citoyens, y compris ceux des colonies ; ou bien il échouait, prouvant par là que, puisque même un Noir ne pouvait réussir avec ses frères, les Colonies n'avaient pas encore atteint ce degré de civilisation nécessaire pour envisager l'assimilation totale. Éboué met en avant un deuxième

élément : le climat général de la Colonie est mauvais. Qui plus est, une partie de l'élite locale, regrettant Bouge, lui est d'emblée hostile et fait tout pour provoquer son rappel. Il lui faut donc triompher des oppositions locales sans avoir aux yeux de ses adversaires toute la légitimité requise et donc, en quelque sorte, la pleine confiance de sa hiérarchie.

Ces circonstances ont ainsi dicté son attitude, formé son caractère aussi sans doute. Il pratique dès son arrivée la politique de la main tendue : « le premier souci du gouverneur Éboué a été de faire savoir à tous que son administration ne se départirait pas de la neutralité, la légalité et l'équité absolues » (p. 3). Cependant, dès sa prise de fonction, les provocations se multiplient. Mais il termine son introduction sur un succès : les élections de Saint-Louis, premier test, se déroulent dans le calme et en toute légalité.

Le deuxième test, bien plus important, se situe sur le plan social : son arrivée coïncide avec une série de grèves dures, elles aussi suscitées dans le but de créer un incident. Éboué doit faire face à la masse des travailleurs dont les salaires n'ont pas été augmentés, poussés à la révolte en sous-main par des agitateurs opportunistes, et au patronat, « absolument incompréhensif » (p. 5). Ici encore, Éboué énonce tout de suite le résultat, sans s'attarder sur le détail : « le gouverneur, sans emploi de la force armée [sous-entendu : à la différence de son prédécesseur] est parvenu à empêcher des déprédations ... Il a évité une "jacquerie" à la Guadeloupe. » (p. 5) Ce deuxième succès lui permet de décliner sa méthode : aller sur le terrain seul ou presque, écouter, parler, arbitrer avec le plus d'équité possible, et toujours repousser l'emploi de la force armée. Il souligne lui-même à plusieurs reprises ces mots : « sans une goutte de sang ».

Las ! À peine a-t-il brisé la première vague d'agitation politique que ses opposants reviennent à la charge (février 1937). Ici encore, Éboué parle de « véritable jacquerie » évitée grâce à lui. Il va plus loin, allant jusqu'à invoquer le recours aux « éléments sains » de la Guadeloupe, par opposition aux agitateurs qui ne cherchent qu'à le déstabiliser (p. 7). Et après avoir donné le résultat, il revient en arrière sur le fil des événements : augmentation des salaires décidée dès janvier 1937, apaisement tant des ouvriers que du patronat, reprise du conflit par le biais des dockers de Pointe-à-Pitre (avril 1937, juillet 1937) qui prend un tour musclé, puis apaisement. Éboué résume lui-même l'affaire : « Il y avait toujours le désir de faire couler le sang ; si le

conflit se prolongea, c'est qu'il y avait, à côté et bien au-dessus des revendications syndicales, le même but politique recherché sans relâche : obtenir le rappel du Gouverneur. » (p. 9-10)

Vient ensuite l'énumération de quelques faits significatifs de l'attitude des opposants :

- la Chambre de commerce de Pointe-à-Pitre, « dont les motifs cachés étaient le désir d'obtenir le rappel d'un Gouverneur qui se refusait à être un Gouverneur à " sens unique " » (p. 11). L'affaire se règle en juin 1937 ;
- incident S/S « Martinique » avec la magistrature : Éboué fustige l'attitude des magistrats de la cour d'appel « qui semblent avoir confondu indépendance et opposition » ;
- affaire Meynard, conseiller privé, qui adopte une attitude déplacée vis-à-vis du chef de la Colonie (p. 13), au point qu'Éboué s'oppose à son renouvellement (juin 1938) ;
- article de *La Voix du peuple*, le journal de Satineau, du 24 juillet 1937, qui relate les protestations du parti de l'Union socialiste suite aux agissements intolérables du gouverneur contre le député, avec la complicité du procureur général par intérim, Larcher¹ : accusations facilement démontées, mais dont la bassesse et l'outrance auraient suscité un fort mouvement de sympathie, y compris parmi ceux qui jusqu'alors s'étaient rangés dans le clan de l'opposition (p. 14) ;
- attitude et action de Satineau, instigateur des troubles de novembre 1936 et février 1937. Éboué oppose son attitude, empreinte de correction et de neutralité, lui donnant même traitement qu'aux autres parlementaires – « Il a été tenu au courant de l'action du Gouverneur, convié à toutes les réunions officielles » (p. 15) – à celle de Satineau qui persiste, en dépit des satisfactions qui lui sont données : « en avril 1937 ... alors que le Gouverneur avait usé de la plus extrême patience, le député totalisait 3 actes d'incorrection voulue vis-à-vis du Gouverneur » (p. 16). La situation est compliquée par les affaires de Sainte-Anne – dont Satineau

1. Larcher est demeuré fidèle à Éboué pendant toute la durée de son mandat. On notera qu'il a été « invité à rentrer en France » en même temps que le gouverneur, maintenu par ordre en métropole (avis du 01/09/38), avant d'être nommé procureur de la République près le tribunal supérieur d'appel de la Guyane (28/10/38). En 1944, il revint à la Guadeloupe en temps que président de la cour d'appel : voir sa fiche dans le registre matricule du personnel judiciaire, ADG, 2 M 37.

est maire officiel, mais en conflit avec le 1^{er} adjoint qui gère de fait la municipalité en l'absence du député, retenu à Paris. En tout, la description du conflit avec Satineau occupe 5 pages du rapport et témoigne à la fois du tour personnel que cette opposition a pris et de la blessure qu'en a ressenti Éboué, toujours à vif au moment où il rédige son rapport, bien que, selon ses termes, en apparence du moins, il ait remporté au moins une demi-victoire : à partir de février 1938, Satineau respecte les formes de la politesse dans sa correspondance avec lui (p. 19).

Éboué en tire les conclusions, en insistant lourdement : d'une part, on juge des difficultés qui l'attendaient à son arrivée ; d'autre part, il rend justice à ceux qui l'ont aidé :

« d'une façon générale, les éléments sains, à quelque parti qu'ils appartenaient (*sic*), appréciaient l'action du Gouverneur et l'aidèrent dans son administration. Mais ceux qui ne pouvaient compter que sur des complaisances ou des faveurs pour maintenir leurs positions, ceux qui avaient intérêt à troubler l'ordre pour pêcher en eau trouble, ceux enfin qui espéraient qu'un autre Gouverneur s'intéresserait moins au sort des classes laborieuses et redonnerait à l'Usine son ancienne puissance et ses super bénéfiques, tous ceux-là n'épargnèrent jamais ni leur temps ni leur argent pour susciter des conflits, les envenimer et rechercher l'incident sanglant, seul capable, pensaient-ils, de faire rappeler le gouverneur Éboué. » (p. 19-20)

Il clôt cette longue introduction par une réponse aux critiques qui lui ont été adressées sur son administration : dépenses excessives, budget de 1938 déséquilibré, missions de fonctionnaires en France imputées sur le budget local, critiques vite balayées, soit par de sèches affirmations d'inanité, soit par des renvois à telle ou telle lettre qui constituent autant de preuves.

Quel bilan tirer de cette introduction en forme de première partie ? :

- derrière la neutralité apparente du style administratif, on sent une certaine fébrilité de l'homme qui tend à prouver que tout et tous étaient ligués d'emblée contre lui et qu'il lui a fallu avancer sur un terrain miné ;
- on sent aussi l'amertume d'un homme, blessé de voir que l'affrontement se situe moins sur le terrain politique proprement dit – jeu classique de l'opposition entre partis ou

- entre classes – que sur celui de la rivalité personnelle, dont il ne comprend pas ou feint de ne pas comprendre les motifs ;
- au final, on décèle de la rancune à l'égard d'une administration qui, au moins dans les premiers temps, l'a soutenu mollement en ne lui conférant pas toute la légitimité nécessaire ;
 - non sans perfidie cependant, Éboué met en valeur ses réussites en opposant sa conduite à celle de son prédécesseur : lui s'est toujours opposé à faire couler le sang. Il souligne le succès de sa méthode, expérimentée pendant ses longues années africaines : il prend là une certaine revanche sur la formation plus classique des administrateurs qui ont fait de plus belles carrières que la sienne.

Cette introduction qui n'en est pas une permet à Éboué d'exprimer à la fois sa rage et sa passion, de déverser – enfin – les émotions qui l'ont agité durant 21 mois et qu'il a trop longtemps contenues. D'où ce côté parfois brouillon de la rédaction, où la sensibilité de l'homme blessé, déçu, affleure à chaque ligne.

2. L'action (2^e partie, p. 22-79)

Le ton est tout de suite donné, c'est un *satisfecit* général : « Les heureux résultats de l'action exercée par l'Administration locale dans le sens des directives qu'elle avait reçues sont résumés sous les rubriques suivantes » (p. 22).

Ces rubriques sont :

- questions ouvrières et sociales (p. 23-31) ;
 - campagne 1937-1938,
 - conventions collectives ;
- conduite en matière électorale (p. 31-40) ;
 - 1^{re} phase,
 - 2^e phase ;
- affaires politiques (p. 40-49) ;
 - incidents de Marie-Galante,
 - affaire Gériac,
 - affaire Seymour,
 - plainte Isaac contre Satineau,
 - faits divers : presse ; incident au Conseil général (novembre 1937) ; incident Valeau, Casrel et Vaudein ; incident Rinaldo ; conflit Séjor/Satineau,
 - Conseil général (mai 1938) ;
- médecine sociale (p. 50-51) ;

- sports – éducation physique (p. 51-58) ;
- politique agricole (p. 58-68) ;
 - situation en octobre 1936,
 - organisation du service,
 - foires et marchés,
 - élargissement des prêts du Crédit agricole,
 - enseignement agricole,
 - organisations syndicales et coopératives,
 - relèvement du standard de vie ;
- affaires économiques (p. 68-71) ;
 - exportations et importations ;
- rhum et sucre (p. 71-75) ;
- banane (p. 75-79) ;
 - banane,
 - autres fruits,
 - cultures vivrières.

Dans cette 2^e partie, le ton est différent : il s'agit d'un rapport circonstancié sur les actions qui ont été entreprises dans chacun des domaines énumérés et les résultats obtenus. Certes, Éboué insiste sur les succès, mais il n'omet pas de signaler à la fois ce qu'il reste à faire et ce qui n'a pu être réalisé.

Le plan adopté, on ne s'en étonnera pas, répond aux priorités du gouvernement en même temps qu'aux événements marquants de la situation locale. On note cependant une fois encore que le gouverneur met l'accent sur ce qui lui tient le plus à cœur : les questions politiques, le sport et l'amélioration de la situation des ouvriers agricoles.

Questions ouvrières et sociales (p. 23-31)

Éboué insiste sur sa réussite à écarter les préoccupations politiques de la vie syndicale pour rendre à celle-ci son rôle premier de défense des travailleurs, à laquelle il se montre particulièrement sensible. Il reprend d'ailleurs ce point dans son développement sur la politique agricole. Le bilan est très positif, voire idyllique : « toutes les tentatives de grève à but politique n'ont même pas eu de commencement d'exécution. C'est là une innovation marquante dans la vie guadeloupéenne. » (p. 24). Il a su créer un « climat de mutuelle confiance ». Présence discrète et non pas interventionnisme, telle est sa devise : c'est parce qu'on le lui a demandé qu'il est intervenu pour aider le Syndicat des fabricants de sucre à se structurer.

La conclusion s'impose d'elle-même : « Cette politique sociale a eu pour résultat d'instaurer dans la Colonie l'ordre le plus complet pour tout ce qui a trait aux affaires du travail. » (p. 24-25) Il illustre sa démonstration en prenant l'exemple de la campagne sucrière de 1937-1938, « première occasion de mettre en fonctionnement la procédure de conciliation et d'arbitrage » (p. 25).

Il insiste encore et toujours sur le rôle néfaste des « agitateurs », c'est-à-dire d'une poignée de politiciens (Satineau, Candace et leurs émules). Pour lui, le politique et le social sont et doivent demeurer deux domaines distincts. C'est l'intrusion du premier dans le second qui crée les difficultés, voire les désordres. Dès lors que l'on se cantonne strictement sur le plan social, le dialogue en est facilité et la solution arrive bientôt d'elle-même, tous y ayant intérêt, patrons comme ouvriers :

« D'une part, les ouvriers industriels et agricoles comprirent que ces salaires étaient raisonnables et que, malgré les bruits lancés par leurs éternels mauvais bergers, le Gouverneur avait systématiquement banni les questions politiques du plan social ; d'autre part, les usiniers et les gros commerçants avaient enfin compris qu'une opposition systématique à l'Administration locale allait à l'encontre de leurs propres intérêts. » (p. 26)

Il évoque aussi l'organisation de la Mutualité, autre sujet qui lui tient à cœur : on retrouve ici son sens de la solidarité. Il reconnaît cependant que, dans ce domaine, un énorme travail reste à accomplir. C'est un des projets qu'il avait, et dans lequel il voulait prendre l'initiative.

Dans sa conclusion, il reprend encore une fois le terme de « véritable jacquerie » qu'il a évitée à la Guadeloupe, au vu des menaces qui pesaient sur elle à son arrivée. (p. 30)

Conduite en matière électorale

Éboué a appliqué à la lettre les instructions de stricte neutralité qui lui avaient été données. Il se défend d'autant plus que l'une des accusations les plus fortes lancées par Satineau à son encontre est sa partialité en faveur des radicaux et radicaux socialistes de Bérenger. Il détaille ainsi toutes les mesures prises pour supprimer la fraude et protéger le vote. Il ne déplore ainsi qu'un seul incident, au Gosier, en février 1938.

Il fait montre d'une grande réserve dans son bilan : à la différence du chapitre précédent, il ne se met pas en avant, ni lui

ni sa méthode, dans les succès obtenus. Avec habileté, il laisse son public tirer lui-même la conclusion : « Aucune des protestations formulées contre divers scrutins n'a été admise par le Conseil de contentieux. Plusieurs arrêts de rejet du Conseil du contentieux local ont été déférés par les protestataires devant le Conseil d'État dont la décision n'est pas connue à ce jour. » (p. 34)

Il revient ensuite sur les accusations de partialité portées contre lui, en distinguant deux phases : jusqu'en octobre 1937, la neutralité administrative n'a pas été contestée. C'est à partir d'octobre 1937 que les accusations se sont multipliées, alors même que les urnes avaient parlé plusieurs fois en faveur de ses accusateurs, preuve évidente de leur acharnement aveugle contre sa personne.

Après avoir énuméré tous les scrutins tenus dans la deuxième phase, il insiste sur la logique des résultats et sa conclusion est un véritable plaidoyer *pro domo* : on se trouve là très loin du ton ordinaire d'un rapport administratif.

« Il ressort ... que la sincérité des scrutins a été obtenue.

Où trouver alors l'ingérence en matière électorale si âprement reprochée à l'Administration locale actuelle par ses adversaires ?

Lui reprochera-t-on de n'avoir pas dissuadé certaines personnalités de tenter leur chance sur la scène politique ? De quel droit l'aurait-elle fait ?

Lui reprochera-t-on de n'avoir pas empêché le regroupement du parti radical-socialiste pour laisser à d'heureux bénéficiaires tout le profit d'une situation acquise pour les SFIO, par exemple, par un heureux coup du sort ? De quel droit l'Administration locale aurait-elle pris cette initiative ?

Ne pas gêner l'activité des partis est une chose, intervenir directement dans la vie des partis et dans leur conduite électorale en est une autre. L'Administration locale s'est abstenue de toute ingérence de cette nature, gardant le contact avec celles des organisations politiques qui ne pratiquent pas à son égard une attitude d'éloignement systématique et d'hostilité ouverte ; l'Administration locale a pu donner légitimement les avis et conseils que l'on sollicitait d'elle. Elle n'a en aucune circonstance conduit elle-même les partis dans leurs entreprises électorales. » (p. 39-40)

Cette longue citation montre une fois encore combien la blessure est vive, même si l'opposition individuelle est ici transposée en un conflit parti politique / administration, donc plus global. L'Administration locale, c'est lui, Éboué. Et derrière cette 3^e personne abstraite, c'est le « je » meurtri qui parle.

Affaires politiques

Les quatre premières affaires évoquées ont pour point commun d'être nées avant l'arrivée d'Éboué en Guadeloupe. Il en profite pour souligner une fois de plus que c'est à lui qu'est revenu « la lourde charge » de les régler (p. 44), ce qu'il a fait dans l'esprit des instructions reçues : « tout mettre en œuvre pour arriver à un apaisement des esprits » (p. 40). Effectivement, dans ces quatre cas, on en est arrivé soit à un non-lieu au plan judiciaire, soit à une application de la loi d'amnistie, sur avis favorable du gouverneur.

Sous le titre « faits divers », Éboué énumère ensuite une partie des incidents qui sont nés sous son administration. Il ne manque pas d'insister d'emblée sur son « souci de concorde », son ouverture d'esprit, sa disponibilité envers tous, de quelque parti qu'ils soient, et son rejet de toute forme de politique partisane (p. 45). Dans les cas invoqués, il met en exergue sa clémence et sa modération :

- menaces de mort proférées à son encontre dans un entre-filet anonyme de la *Voix du peuple* de Satineau : il n'a pas poussé les poursuites ;
- tracts violents contre lui : l'information ouverte n'a pas donné lieu à des poursuites ;
- médiation entre le Conseil général et le Dr Julien après l'expulsion de ce dernier de l'assemblée de la Colonie ;
- médiation entre Valeau, candidat au Conseil général, et Castel, président de la cour d'appel, et Vaudein, conseiller privé, à la suite des insultes proférées par le premier contre les seconds : la plainte s'est conclue sur un acquittement ;
- affaire Rinaldo (outrage au chef de la Colonie) : seule l'obstination de ce dernier a empêché un règlement amiable ;
- affaire Séjor/Satineau (commune de Sainte-Anne) : vu le contexte général, tout a été fait pour ne pas envenimer le débat, et on s'est gardé d'appuyer Séjor pour ne pas donner d'argument supplémentaire à Satineau.

Enfin, Éboué conclut sur une initiative qu'il a prise en mai 1938, pour apaiser les tensions au sein du Conseil général :

« En vue d'obtenir un travail plus utile de l'Assemblée, le Gouverneur a pris l'initiative de suggérer une collaboration effective des groupes du Conseil général qui s'étaient violemment heurtés pendant toute la session précédente. Il est intervenu de façon pressante à cet effet auprès des membres de la majorité pour faire

admettre cette collaboration dans les commissions. Cette suggestion a été accueillie par la majorité, non sans résistance, et en définitive, le plus grand nombre des affaires soumises au Conseil général ont pu être réglées, dans une atmosphère de détente. » (p. 49)

On notera la savante gradation des termes : « suggérer » – « de façon pressante ». Main de fer dans un gant de velours, se sentant en force, convaincu de la légitimité de son intervention, convaincu peut-être aussi qu'il n'avait plus rien à perdre et qu'il pouvait agir, durant ses dernières semaines, comme affranchi de toute tutelle, Éboué a avancé résolument là où il sentait que son assise était plus ferme. Maintien des prérogatives de l'autorité qui lui a été déléguée, exercice de la sévérité indispensable, voici une autre facette de sa politique.

Médecine sociale

Éboué passe rapidement sur ce sujet (1 page seulement), encore qu'en quelques lignes, il exprime une nouvelle fois vers qui vont ses préoccupations :

- envoi du médecin au malade et non l'inverse ;
- soin particulier accordé aux enfants des écoles ;
- mesures pour soulager plus rapidement et mieux la misère des indigents ;
- réorganisation des hôpitaux ;
- création d'un service de radiothérapie à Pointe-à-Pitre.

Il reconnaît cependant qu'il ne s'agit que d'une ébauche, mais explique sa « lenteur » par le manque de connaissance approfondie du dossier : « il reste beaucoup à faire, mais il ne paraît pas possible d'aller plus rapidement sans commettre des erreurs que, dans un domaine aussi délicat, l'expérience seule permet d'éviter. » Il met ainsi en avant une certaine sagesse, qui passe par la reconnaissance du travail nécessaire des spécialistes dans des domaines pointus.

Sports – Éducation physique

Dans cette partie, le ton change : il perd de sa sécheresse administrative pour prendre un peu de chaleur. On sent qu'il s'agit là d'un sujet qui lui tient à cœur. Éboué se livre notamment à une comparaison avec l'île voisine de la Martinique, qu'il connaît bien pour y avoir séjourné plus de deux ans comme secrétaire général, et relève combien celle-ci est en

avance sur celle-là. Son propos s'articule de la manière suivante :

- situation à son arrivée : un quasi désert, manque de structures comme de lieux pour la pratique du sport à l'exception du football, pratiqué dans des conditions aléatoires à Pointe-à-Pitre et Basse-Terre, l'éducation physique totalement négligée dans les écoles ;
- situation à la Martinique à la même date, nettement meilleure ;
- politique suivie par le gouverneur : « donner à la jeunesse les moyens matériels de se développer normalement par la constitution d'un service de l'Éducation physique avec cours obligatoire dans les écoles, la création de cantines scolaires, la construction de stades modernes dans les villes, l'aménagement de terrains de sports dans les communes » (p. 54).

Le texte se déroule ensuite comme un véritable reportage de journaliste :

« Dès son arrivée à la Colonie, après avoir pris contact avec les dirigeants des Fédérations existantes, le gouverneur Éboué indique nettement et publiquement l'action qu'il entend mener.

Il ne manque aucune occasion d'affirmer sa volonté de faire de la jeunesse guadeloupéenne une jeunesse saine, vigoureuse, forte. (...)

Le Gouverneur obtient que sur la valeur de cette réévaluation [celle de l'encaisse or de la Banque de la Guadeloupe] une somme de un million soit affectée exclusivement au sport...

Les plans et devis de deux stades, l'un à Basse-Terre, l'autre à Pointe-à-Pitre, sont dressés par le Service des Travaux publics... » (p. 55)

On pourrait poursuivre la citation plus longtemps. Ce qui compte, c'est moins le contenu¹ que le sentiment que, tout d'un coup, le texte s'emballe. Ce n'est plus, comme plus haut, la défense véhémement d'un homme qui s'est senti outragé, trahi, injustement calomnié. Cette fois, c'est le sportif, l'homme passionné qui s'exprime dans ces pages, le tenant aussi de la morale laïque et des valeurs républicaines comme ciment de la société et comme seule voie à montrer à la jeunesse.

Plus aucune modestie, réelle ou affectée, dans son bilan : « l'effet moral de ce programme réalisé en si peu de temps se

1. Pour ce qui concerne la politique sportive d'Éboué, on se reportera à la communication de Jacques Dumont donnée dans le présent volume.

produit aussitôt » (p. 56). Il se flatte même d'avoir obtenu l'adhésion des formations sportives religieuses aux ligues régionales créées !

« Les sportifs se comptent aujourd'hui par milliers à la Guadeloupe : éducation physique, athlétisme, sport sont réglementés et méthodiquement dirigés ; la jeunesse guadeloupéenne bénéficie actuellement de moyens dont elle avait été dépourvue jusqu'ici pour son développement physique et moral et, on doit s'en féliciter, à une époque de l'histoire des peuples où toutes les forces vives d'un pays doivent contribuer à son expansion et à la défense de son patrimoine national. »

Nous sommes, rappelons-le, en juillet 1938, alors que l'histoire s'accélère en Europe. Le style ici employé rejoint celui des discours, comme le fameux « Jouez le jeu », adressé précisément aux jeunes du lycée Carnot de Pointe-à-Pitre, destiné à devenir le *credo* d'une jeunesse déboussolée.

La politique agricole

La politique agricole constitue un autre domaine privilégié par l'action du gouverneur. Il ouvre ce chapitre en brossant un sombre tableau de la situation à son arrivée et en présentant son programme dont le point fort est : assurer aux travailleurs agricoles, non le « minimum vital » qu'ils revendiquent, mais le « minimum social ».

Ses premières mesures sont symboliques : renforcement des effectifs administratifs (appel à des spécialistes compétents), augmentation du budget agricole de la Colonie. Pour réussir, il faut d'abord s'en donner les moyens. Il faut aussi s'appuyer sur les acteurs agricoles eux-mêmes, en leur donnant, à eux-aussi, les moyens d'agir : d'où sa politique visant à élargir les prêts du Crédit agricole et à aider les agriculteurs endettés, du moins ceux de bonne foi : il ne s'agit pas non plus de prendre le gouverneur pour un naïf et de profiter de ses largesses. C'est une autre facette de sa politique : le soutien accordé au mérite.

Il insiste aussi sur son action en faveur de l'enseignement agricole : réouverture de l'École pratique d'agriculture fermée depuis 1933, développement des jardins scolaires qui viennent alimenter les cantines scolaires : cette initiative originale vient corroborer l'intérêt toujours manifesté par Éboué à la jeunesse, porteuse d'avenir. De sa formation dépend le développement futur de la Colonie. On retrouve toujours la volonté de développer l'éducation et le sens moral, la participation à la construction républicaine.

La politique à l'égard des coopératives et organisations syndicales agricoles va dans le même sens : elles ont été « comme elles le demandaient, “encouragées, protégées, aidées” » (p. 63). L'encouragement a pris entre autres la forme de distribution de récompenses honorifiques aux agriculteurs méritants : on retrouve la volonté de reconnaître les efforts accomplis pour le bien commun. C'est aussi un encouragement à appliquer le proverbe « Aide-toi, le ciel t'aidera », qui, d'une certaine manière, a été son *credo* et de la validité duquel il témoigne par sa propre évolution.

Enfin, Éboué a relevé les salaires des travailleurs agricoles dans des proportions non négligeables, en dépit de la résistance des patrons et usiniers. Il a aussi contribué à l'embellissement de l'habitat rural : c'est ce qu'il appelle le « minimum social » :

« Cette plus large rémunération du travail ainsi réalisée a apporté un élément de mieux être dans la population rurale. Un deuxième élément devait être recherché dans l'amélioration de l'habitat même du travailleur, de ses conditions de vie, de repos, de distraction, de façon à lui assurer enfin non plus seulement le minimum vital qu'il avait lui-même réclamé, mais encore le minimum social. » (p. 65-66)

Administrateur certes, mais humain, profondément humain, tel se montre Éboué qui, derrière le problème politique ou social qu'il doit régler, voit toujours se profiler la détresse humaine. Il croit en l'Homme, profondément, sans être pour autant naïf. S'il constate l'aspect angoissant du problème de l'eau, c'est en termes humains qu'il le mesure : obligation pour les populations rurales de parcourir des kilomètres pour s'approvisionner, sous peine de boire l'eau polluée des mares. Sa conclusion est simple et logique : il faut construire des citernes. Enfin, il préconise « la disparition des paillottes », qui donnera plus d'attrait à la campagne et détournera la jeunesse d'aller à la ville y chercher les satisfactions qu'elle ne trouve pas sur place, de même qu'elle attirera touristes et citadins. Une fois de plus, il témoigne de son souci de l'encadrement moral de la population.

Les affaires économiques – Rhum et sucre – Banane –
Autres fruits – Cultures vivrières

Ces paragraphes sont les plus austères et les plus impersonnels du rapport. Ils sont constitués de chiffres et de données sèches, énumérant les mesures administratives prises. Éboué

met en exergue le fait que son gouvernement a coïncidé avec une période de prospérité, dont il se garde de suggérer qu'il en est le seul responsable. Il demeure extrêmement prudent et sur la réserve dans ce domaine.

Cette partie ne nous apprend pas grand-chose sur sa personnalité. Elle donne le sentiment que cet aspect des choses l'ennuie – il nous ennueie d'ailleurs en nous en parlant. On le sent nettement plus à l'aise quand il s'agit de parler des hommes, de leurs problèmes, c'est-à-dire sur le terrain social.

CONCLUSION

La lecture du rapport de fin de mission n'apporte pas de révélations extraordinaires sur l'action de Félix Éboué en Guadeloupe. On pouvait s'y attendre, du fait même de la nature du document, une synthèse administrative récapitulant les temps forts d'une mission dont les détails ont été livrés par ailleurs, dans une correspondance abondante. En revanche, la rédaction laisse pleinement transparaître la personnalité de son auteur et conforte, si besoin était, l'image de lui qu'il nous a léguée. Alexandre Buffon, ingénieur en chef du service scientifique et technique d'agriculture coloniale, lui a rendu après sa mort un vibrant hommage. Soulignant les difficultés rencontrées par le gouverneur dès son arrivée, il constate :

« Félix Éboué opposa à ces difficultés sa puissance de sympathie, la rigidité de ses principes d'administrateur, l'enthousiasme de son apostolat.

... Sa bonhomie, sa générosité, lui avaient vite mérité et dans tous les milieux une vive sympathie...

Sa manière de faire ... c'était le contact direct.

Son action a été animée, soutenue par un véritable apostolat de l'union des cœurs et des esprits et par son enthousiasme pour les œuvres sociales. Il ne manquait pas une occasion d'adresser à la population quelque message où il l'exhortait à l'union, à la concorde. Et cette union, il la souhaitait non seulement à l'intérieur entre les individus, les groupements et les classes, mais encore, à l'extérieur, entre les communautés françaises de la mer Caraïbe, qui ont " même passé, chargé de gloires, de dures épreuves et de hauts faits, même amour de la France, mêmes mœurs, mêmes populations, mêmes conditions de vie et mêmes besoins " »¹

1. ADG, SC 6300.

Certes, l'hommage *post mortem* induit en quelque sorte l'hyperbole. Néanmoins, le choix de mots tels que « bonhomie », « contact direct », « apostolat » répondent parfaitement à l'attitude de Félix Éboué durant son séjour guadeloupéen. Les centaines de lettres reçues par l'ex gouverneur à la fin de 1938¹, après que les élections législatives eurent consacré l'échec piteux du tandem Candace-Satineau, par leur spontanéité, par les sentiments qu'elles expriment, démontrent que le souvenir laissé par Éboué à la Guadeloupe s'inscrit dans le domaine du familial, à l'écart de la légende, voire du mythe. Ici, on se rappelle de « Papa Éboué » et de « Maman Fifi » comme on se souvient de grands-parents chaleureux et affectueux. Peu d'administrateurs peuvent se flatter d'avoir laissé de leur passage un tel souvenir, aussi unanime.

1. Fondation Charles de Gaulle, fonds Éboué, boîte 13.